

vienne | vallée du rhône

**VIENNE CONDRIEU AGGLOMÉRATION** Les élus sont en train de plancher sur la future délégation de service public

## À quoi ressembleront les transports collectifs de demain ?

Clémence LENA

---



**Les élus communautaires sont en train de plancher sur leur future politique de transports en commun. Si le cahier des charges devra être bouclé d'ici à la fin de l'année 2020, ils ont accepté de nous en dévoiler les premières grandes lignes.**

Davantage de bus ? Des transports gratuits ? Du covoiturage généralisé ? L'avenir des transports en commun dans le territoire de Vienne Condrieu Agglomération est en train de se préparer.

Gérés par deux délégations de service public (DSP), côté Isère et côté Rhône, les contrats arrivent à leur terme fin 2021. Une nouvelle DSP commune à toute l'agglo doit être signée durant l'année afin de prendre effet au 1<sup>er</sup> janvier 2022.

Depuis plusieurs semaines, les élus travaillent donc sur [le cahier des charges](#) auquel devra répondre le futur délégataire. L'occasion de remettre à plat toute l'offre et « d'améliorer son service en faisant des économies d'échelle », indique le président, Thierry Kovacs. Pour cela, « nous avons engagé un vaste débat avec les maires du territoire, avec le cabinet d'assistance à maîtrise d'ouvrage Indigo. Et nous avons engagé [une consultation sur internet](#) afin de recueillir les attentes des habitants du territoire ».

Les discussions se termineront fin décembre. Mais d'ores et déjà, l'Agglo a accepté de nous dévoiler ses premières conclusions, ainsi que les résultats de son enquête en ligne.

## • Les principes directeurs

Pour remporter le marché, le délégataire devra proposer une organisation des transports qui réponde à plusieurs « idées fortes », expliquent Thierry Kovacs et Nicolas Hyvernat, le vice-président de l'Agglo en charge des transports.

« La première, c'est que notre territoire est traversé par des lignes TER et l'offre de transports collectifs doit les prendre en compte. » Autrement dit, si Vienne/Chasse-sur-Rhône représente 80 allers-retours en train chaque jour, il n'est pas forcément utile de rajouter des bus. Autre principe conducteur : la volonté d'améliorer la desserte des sites économiques majeurs, comme les zones de commerce, les pôles de santé et les zones d'activité. « Nous avons également la volonté de tester le covoiturage sur des zones peu denses et de poursuivre dans notre politique d'alternative au diesel. » Enfin, une des priorités sera de renforcer [la liaison Givors/Chasse-sur-Rhône](#).

## • Les questions encore à débattre

Plusieurs sujets restent à débattre. Si la gratuité totale est exclue [lire par ailleurs], la question se pose toujours concernant la gratuité des bus les mercredis après-midi et samedi matin, ainsi que celle des lignes desservant les parcs relais. À ce propos, Thierry Kovacs annonce qu'une réflexion est en cours concernant l'abonnement actif au stationnement en centre-ville pour les habitants du sud de l'agglo : « Si on met les bus

gratuits entre le parc relais sud et le centre-ville, on pourrait refuser l'abonnement actif à ces gens-là », envisage l'élus, en précisant que la question n'est pas encore tranchée.

Autres interrogations : supprimer les lignes de transport scolaire de 16 heures au départ des établissements (et ne garder que celles de 17 h et 18 heures) ou encore maintenir l'offre scolaire durant les petites vacances. Ces questions devront être tranchées avant fin 2020.



*Les transports de la rive droite et de la rive gauche du Rhône seront gérés par le même délégataire à partir de 2022. Photo archives Le DL /François LE FUR*



